Image not found or type unknown

demande de restitution de cadeaux

Par **bodeau**, le **02/11/2012** à **07:09**

est ce qu'une personne qui vous a fait des cadeaux peux en exiger la restitution.

merci

Par **youris**, le **02/11/2012** à **13:12**

bjr,
si ce sont des cadeaux, vous n'avez pas à les restituer selon le proverbe enfantin donner c'est donner, reprendre c'est voler ou plus juridiquement donner et retenir ne vaut.
la réponse serait différente s'il s'agissait d'un cadeau constitué par exemple d'une bague de fiançailles dans la famille depuis plusieurs générations et offerte à l'occasion de fiançailles qui sont ensuite rompues.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés